

**Intervention – Brigitte Guglielmi**

Madame la Présidente, cher-e-s collègues,

Nous saluons le travail qui a été réalisé par les services et les évolutions qui nous paraissent aller dans le bon sens. C'est une sorte de feuille de route que nous devons toujours avoir en tête. Elle nous montre que nous ne devons plus regarder nos politiques par un seul prisme mais bien toujours avec une dimensions sociale, économique, environnementale voire même éthique et morale.

Toutefois si les objectifs et les actions qui doivent être portées sont clairs, et on les partage, on a plus de mal à évaluer leur efficacité car il n'y a pas d'objectifs chiffrés. On ne sait pas d'où on part et on ne sait pas où on va.

Tout le monde ici, je pense, du moins j'espère, à conscience qu'il est impératif d'agir vite et efficacement. Or si nous voulons atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050, il ne faut pas perdre de temps ! Et donc se concentrer sur les actions les plus efficaces. Et c'est peut-être ce qui manque dans ce schéma : une priorisation des actions qui permettrait de mettre un coup d'accélérateur là où on sait que l'impact est le plus important et concentrer nos finances prioritairement sur celle-ci, sans pour autant négliger les "petites actions".

Le plan vélo et la mobilité que nous appelons de tous nos vœux depuis des années, en est une. Il répond bien aux 3 piliers du développement durable. On connaît l'impact des déplacements sur les GES, l'intérêt économique, social, l'intérêt sur la santé.... C'est pourquoi on vous propose d'être vraiment ambitieux sur ce sujet.

Les baisses de consommation d'énergie dans les bâtiments du Département doivent être également une priorité, il en va des finances publiques, du confort des utilisateurs et là aussi de la réduction des GES.

Mais quoiqu'il en soit, l'évaluation est un outil indispensable pour mesurer les effets des politiques que nous portons et éclairer nos décisions.

Merci de votre attention